

Ecole élémentaire Gabrielle Colette. 6 rue des écoles. 71170 Chauffailles

Année scolaire 2020-2021.

Procès verbal.
CONSEIL D'ECOLE numéro 3.
Mardi 15 juin 2021 (18h00) salle de Classe bâtiment Jules Ferry.

Personnes présentes au conseil des maîtres

Les enseignants : Mme Bailly Mathilde, Mme Doldinger Chantal, Mme Bonin Magali, Mme Iahns Cécile, Mme Mollon Lydie, Mme Perronnet Elisabeth, Mme Barbier Adèle, M Luccioni Paul-Noël.

Les représentants de la mairie : M Andrevon François, Mme Thevenet (adjointe aux affaires sociales), Mme Nicole

Les parents d'élèves : Mme Joly, Mme Trouillet, M Georges, Mme Thevenet, Mme Chellali

DDEN : M Perrayon Georges.

1/ L'ordre du jour.

La constitution des classes, les travaux, l'équipement informatique, fournitures scolaires, les projets.

2/ Constitution des classes.

CP	CP/CE1	CE1/CE2	CE2/CM1	CM1/CM2	CM1/CM2
18	18	18	18	18	18
Mme Doldinger	Mme Bert	Mme Bonin	Mme Mollon	Mme Odin	M Luccioni

Equipe :

départ de Mme Iahns pour une autre école

Mme Bailly prend le poste de maître E

Mme Bert , Mme Odin rejoignent l'équipe

3/ Les travaux

Salle à côté de la salle des maîtres en cours de rénovation

Le bâtiment Gorce va être entièrement rénové.

L'équipe enseignante remercie la mairie pour les travaux engagés et à venir.

4/ L'équipement informatique.

Dans le cadre du plan de relance, le Ministère de l'Éducation Nationale, de la jeunesse et des sports a lancé un appel à projet pour un socle numérique dans les écoles élémentaires en janvier 2021. Ce dispositif a pour objectif de contribuer à la continuité pédagogique, de réduire la fracture numérique et les inégalités scolaires dès l'école élémentaire.

La mairie en lien avec l'école, l'Inspection de Charolles a déposé un dossier pour cet appel à projet. 21 000€ pour l'équipement (70% pris en charge par l'état) et 2220 € (50% pris en charge par l'état) pour les ressources. On espère mettre en place un ENT pour développer le lien entre l'école et les familles.

L'ensemble du projet a été retenu. Ce projet se compose de deux parties : une partie équipement, nous aurons des TNI, des ordinateurs portables, une partie services et ressources.

5/ Les fournitures scolaires.

Les enseignants donnent généralement une liste de fournitures aux parents pour l'année suivante.

Comment élaborons-nous cette liste ?

La réduction des charges financières qui pèsent sur les familles à chaque rentrée scolaire doit constituer une priorité absolue pour rapprocher les familles de l'école et mener à la réussite de tous les élèves.

En effet, tous les parents ont à cœur d'assumer leurs responsabilités de parents d'élèves en procurant à leurs enfants le matériel scolaire demandé dans la liste des fournitures scolaires.

En conséquence, les écoles et les établissements doivent s'attacher à produire des listes de fournitures raisonnables.

Il revient ainsi aux directeurs d'école de limiter et d'harmoniser les demandes des enseignants.

Tous les parents d'élèves doivent être destinataires d'une information concernant la liste de fournitures individuelles arrêtée en conseil d'école avant la fin d'année scolaire.

6/ Les projets

Les grands axes sont l'éducation à la santé, un travail d'ouverture de l'école vers les parents.

La grande lessive sera reconduite l'année prochaine.

Ecole et cinéma devrait reprendre normalement.

Spectacle à l'ECB

EPICEA : dispositif départemental de préventions des risques pour les mineurs

Ce projet concerne toutes les classes. Avec les CP / CE1 : travail en groupes sur le respect de soi, des autres

CE2/CM1/CM2 : jeu autour des situations à risques

Le jardin partagé : projet initié par la commission nature de la mairie. Cela permettrait de relancer le jardin de l'école qui avait été commencé il y a plusieurs années.

L'école sera associée à d'autres structures (Multi-accueil, école maternelle, Pôle Enfance Jeunesse,

RPA) et nous souhaitons un soutien d'un groupe de parents volontaires.
L'association des familles des écoles a monté un dossier pour une demande de financement.

Mosaïque projet financé par la DRAC en lien avec un artiste local et le patrimoine local : projet abandonné en raison du confinement. Ce projet sera relancé début septembre.

Classe verte pour toute l'école ou une partie des classes (à définir) sans doute au printemps dans le Haut-Doubs. Nous bénéficierons d'une subvention par jour et par enfants de la région Bourgogne Franche Comté. Activités de pleine nature, cuisine, arts plastiques. Les devis devraient arriver ces jours-ci.

Une semaine sans écran.

7/ CCAS.

Aide aux familles en difficultés suivant des critères (revenus, autres facteurs) :

- cantine : en général 2 repas par semaine et par enfant
- aide alimentaire : en urgence – compétences en train d'être transférées aux Restos du Coeur

Permanences ? Au sein de la mairie ? Il y a toujours des personnes à la mairie qui peut aiguiller les familles.

8/ L'association des familles des écoles publiques de Chauffailles.

L'importance de cette association.

Relancer la grimpe de Dun cette année. En collaboration avec le club de running de Coublanc.
Vrai soutien de la mairie.

Difficultés à trouver du monde au niveau des parents pour encadrer les manifestations.
Les bénévoles de l'association vont pouvoir organiser la grimpe cette année mais se sentent un peu seuls et démotivés.

9/ Le poste de psychologue scolaire.

Poste non pourvu depuis le départ en retraite de la personne en poste.

Les représentants des parents se sont mobilisés et ont fait une pétition pour demander une solution.

L'inspecteur d'académie, M Ben, a répondu par un courrier.

Les représentants des parents souhaitent répondre à l'inspecteur d'académie.

De façon plus générale, les parents font remarquer que les services aux parents sont défectueux.

10/ Questions des parents.

Les parents demandent si les 10€ d'école et cinéma pourraient être remboursés. L'équipe enseignante répond que cet argent est gardé par la coopérative et servira à financer les projets de l'année prochaine (notamment classe verte).

Inquiétude des familles par rapport à la situation décrite dans le mot des cahiers de liaison. Nous n'avons pas de nouvelles informations concernant cette situation mais l'équipe est moins inquiète.

Le port du masque : pas d'informations pour la rentrée. Les enfants ont intégré ce geste barrière mais ils se lassent un peu.

La piscine : l'organisation a été difficile à comprendre pour les parents accompagnateurs. L'équipe éducative explique que l'organisation a été tardive en raison du COVID. Nous avons eu connaissance du protocole tardivement.

Nous remercions les parents accompagnateurs pour le travail accompli car nous avons conscience que ce n'est pas toujours facile.

Les parents demandent quels sont les objectifs. L'équipe enseignante explique que l'objectif principal est que les élèves soient à l'aise dans l'eau et augmenter la sécurité.

Les compétences travaillées sont : savoir flotter, se propulser, s'immerger. Ces compétences sont travaillées de manière ludique. L'apprentissage du crawl vient à la fin du cycle 3 pour les enfants les plus à l'aise.

Questions pour la mairie :

- La sécurité à la sortie de l'école : bien mais pas encore suffisant. Le policier municipal est là le plus souvent mais il doit parfois relayer sa collègue. La sortie par le petit portail est à pérenniser.
- Commission pour la cantine : quand sera-t-elle mise en place ? Cette année, la mairie ne pouvait pas inviter de parents mais dès le début de l'année prochaine cela devrait pouvoir se faire.
- Des enfants sont stressés à la cantine / pendant le temps de midi. Les temps de récréation devraient être plus cadrés (organisation de l'espace, du temps, des groupes, des jeux).

Secrétaire de la séance :
Mme Iahns Cécile

Directeur de l'école :
M Luccioni Paul